

Acte rendu exécutoire après :

- *transmission en Préfecture le : /*
- *publication le : 09 DEC. 2024*

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 15h30 / Fin : 18h00
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	22/11/2024
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	22/11/2024
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	8	Myriam PARIS – Bertrand BURGER – Franck FAVRE – Gérard HUG – Claude BRENDER – Odile UHLRICH-MALLET – Jean-Laurent KISTLER – Hervé KRIEGER
Procurations	5	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Odile UHLRICH-MALLET – procuration de Éric STRAUMANN Jean-Laurent KISTLER – procurations de Yann QUIQUANDON et Lionel ROUILLON Hervé KRIEGER – procuration de Nicolas BRUTIN
Absents non représentés	3	Lucien MULLER – Christelle LEHRY – Christian ZIMMERMANN

COMPTE RENDU DES ACTES ACCOMPLIS PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS PERMANENTES

Le Président précise que conformément aux prescriptions légales en vertu des dispositions de la délibération 14/32 du Comité Syndical du 04 avril 2022, le Président doit informer le Comité Syndical des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données.

Le Président a signé les marchés suivants :

Objet	Date de signature du marché	Montant du marché HT	Attributaire	Code postal
Convention d'assistance juridique	28/10/2024	Taux horaire : 230 HT	OYAT avocats	75 008
Travaux sylvicoles, de maintenance et d'exploitation de la forêt dite de Heiteren sous régime forestier	12/11/2024	15 937,35	ONF	68 350

Le Président a signé les avenants aux marchés suivants :

Objet	Date de signature du marché	Titulaire	Montant initial du marché HT	Date de signature de l'avenant	Montant de l'avenant HT	%	Nouveau montant du marché HT
Avenant n°1 – Travaux de mise en œuvre des mesures de compensation environnementale du projet EcoRhena	25/11/2022	Nature et Techniques	1 024 450,00	18/07/2024	149 474,00	+ 14.6	1 173 924,00
<u>Commentaire :</u> Ajout de nouvelles mesures de compensation environnementale devenues nécessaires							
Objet	Date de signature du marché	Titulaire	Montant initial du marché HT	Date de signature de l'avenant	Montant de l'avenant HT	%	Nouveau montant du marché HT
Avenant n°1 – Travaux de mise en place d'hibernacula	31/01/2023	Nature et Techniques	5 400,00	18/07/2024	–	–	–
<u>Commentaire :</u> Prolongation du délai d'exécution suite à une modification du périmètre d'aménagement							

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance,

PREND ACTE des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Pour extrait conforme

Le Président,
Gérard HUG

